



Ordonnance de télécom CRTC 2008-91

Ottawa, le 7 avril 2008

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Société TELUS Communications	295	le 26 mars 2008	le 1 ^{er} juin 2008
Société TELUS Communications	296	le 26 mars 2008	le 1 ^{er} juin 2008
Société TELUS Communications	297	le 26 mars 2008	le 1 ^{er} juin 2008
Société TELUS Communications	298	le 26 mars 2008	le 1 ^{er} juin 2008
Société TELUS Communications	299	le 26 mars 2008	le 1 ^{er} juin 2008
Société TELUS Communications	300	le 26 mars 2008	le 1 ^{er} juin 2008
Société TELUS Communications	483 (TCQ)	le 26 mars 2008	le 1 ^{er} juin 2008
Société TELUS Communications	604 (TCI)	le 26 mars 2008	le 1 ^{er} juin 2008
Société TELUS Communications	605 (TCI)	le 26 mars 2008	le 1 ^{er} juin 2008
Société TELUS Communications	606 (TCI)	le 26 mars 2008	le 1 ^{er} juin 2008
Société TELUS Communications	607 (TCI)	le 26 mars 2008	le 1 ^{er} juin 2008
Société TELUS Communications	4300 (TCBC)	le 26 mars 2008	le 1 ^{er} juin 2008
Société TELUS Communications	4301 (TCBC)	le 26 mars 2008	le 1 ^{er} juin 2008
Société TELUS Communications	4302 (TCBC)	le 26 mars 2008	le 1 ^{er} juin 2008

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Société TELUS Communications	4303 (TCBC)	le 26 mars 2008	le 1 ^{er} juin 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>